



Profil de qualification bijoutière CFC / bijoutier CFC (N° 50003)

Orientation Bijouterie (50004)

Orientation Orfèvrerie (50005)

Orientation Sertissage (50006)

Ordonnance sur la formation professionnelle / Plan de formation pour la bijoutière CFC / le bijoutier CFC du 8 juillet 2009 (état au 1^{er} février 2012)

Table des matières :

- I. Portrait de la profession**
- II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles**
- III. Exigences de la profession**

I. Portrait de la profession

Le domaine d'activité

La fabrication des bijoux et produits apparentés ainsi qu'objets d'orfèvrerie constitue la compétence la plus importante des bijoutiers CFC. Les bijoutiers CFC maîtrisent les techniques de préparation, de séparation, d'assemblage, de façonnage et de finition appropriées ainsi que les techniques de fabrication spécifiques à leur orientation. Ils les utilisent de manière professionnelle lors du processus de travail afin de confectionner de manière autonome des produits de haute qualité. La capacité de transposer de manière artistique et artisanale des idées créatrices et les souhaits des clients représente un autre pilier important du champ d'activité du bijoutier. Les bijoutiers sont familiarisés avec les fondements du travail créatif tels les principes de classification, les éléments de création et leur utilisation en fonction des circonstances. Ils maîtrisent les bases du dessin, de la peinture et de la sculpture afin d'illustrer des idées créatives en deux ou trois dimensions, des modèles pour le client ou des présentations d'atelier intelligibles.

Pour exécuter ces travaux de bijouterie de manière professionnelle et selon les exigences, ils agissent de la manière suivante :

Ils utilisent leurs précieux matériaux de travail, leur outillage et leurs machines de manière appropriée afin de fabriquer les produits selon leur planification ou les instructions. Ils emploient les matériaux avec parcimonie, ils conservent et entretiennent l'outillage et les instruments de travail. Ils fabriquent eux-mêmes des instruments complémentaires.

Ils disposent de connaissances approfondies sur les pierres précieuses, les substances organiques et inorganiques pour assurer qu'ils sont en mesure de manier ces précieux matériaux de manière appropriée et de les manipuler avec le soin requis.

Lors de tous leurs travaux, ils appliquent consciencieusement les prescriptions relatives à la protection de l'environnement et de la santé ainsi que celles relatives à la sécurité du travail.

Complexité des tâches et du degré d'autonomie

Le domaine d'activité de la bijoutière CFC et du bijoutier CFC est exigeant et complexe, il requiert donc un mode de pensée et un type d'action très créatifs, un esprit technique, de bonnes capacités de représentation en trois dimensions. Lors du travail des matériaux les plus précieux, une grande capacité de concentration et la résistance physique sont importantes, en association avec un sens technique développé pour l'utilisation d'une méthode de travail orientée vers le produit et un apprentissage tout au long de la vie en raison de l'évolution technique des méthodes de fabrication.

Le contexte professionnel

Le contexte professionnel est notamment caractérisé par la concurrence exercée sur le marché par un nombre croissant de « bijoux bon marché » en provenance de pays à faibles salaires ou fabriqués par des procédés extrêmement peu coûteux. Il n'est possible de contrecarrer cette évolution qu'en répondant de manière ciblée et adaptée aux souhaits et aux exigences spécifiques de la clientèle. A cet effet, il convient de disposer de professionnels au bénéfice d'une formation étendue, non seulement dans le domaine des aptitudes artisanales et dans le maniement des machines, mais également dans le domaine de la création et, partiellement, du conseil.

Pour parvenir à s'imposer dans le domaine d'activité de la bijoutière CFC et du bijoutier CFC, il est indispensable de répondre aux besoins particuliers des clients à l'aide des techniques artisanales traditionnelles et de tirer judicieusement parti de l'atout représenté par la confection de pièces uniques ou de petites séries et conquérir ainsi de manière avisée des niches de marché.

II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles								
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
A	Fabrication de bijoux et produits apparentés ainsi qu'objets d'orfèvrerie	A1 – Planifier les travaux de manière exacte et efficace, assurer une utilisation parcimonieuse et adaptée aux matières, employer les techniques de préparation de manière appropriée.	A2 – Utiliser les techniques de séparation en fonction de l'objectif à atteindre afin de séparer des matériaux et des pièces de manière appropriée.	A3 – Assembler les métaux et autres matières avec les techniques appropriées selon les directives formelles afin de fabriquer des bijoux et produits apparentés ainsi qu'objets d'orfèvrerie.	A4 – Utiliser de manière adaptée les techniques de mise en forme selon les directives formelles avec les outils corrects afin de façonner le matériel de travail dans toute la mesure du possible immédiatement et sans perte.	A5 – A l'aide des techniques de finition et de décoration, terminer la pièce selon les directives formelles et la préparer pour la vente (surfaces, apparence générale et fonction).	A6 – Utiliser les matières selon leurs propriétés chimiques et physiques d'une manière efficace et adaptée afin de fabriquer des bijoux et produits apparentés ainsi qu'objets d'orfèvrerie.	A7 – Utiliser de manière appropriée les techniques de formage pour le travail des métaux lors de la fabrication au marteau d'objets d'orfèvrerie et de couverts (Orfèvrerie).	A8 – Sertir les pierres précieuses et les pierres ornementales ainsi que les substances organiques aux emplacements prévus afin de garantir que les bijoux et les objets d'orfèvrerie possèdent une apparence belle et équilibrée (Serrissage).	A9 – Exécuter minutieusement l'ensemble des différentes étapes de travail et assurer que les produits sont fonctionnels, convaincants d'un point de vue optique et qu'ils peuvent être portés (impression générale des produits pour la vente).
B	Travaux de création et dessin professionnel	B2 – Utiliser les techniques créatives adaptées de manière appropriée et convaincante.	B3 – Utiliser des langages formels personnels afin de visualiser des idées créatives.	B4 – Représenter les travaux de manière claire et expressive afin de convaincre les clients de l'exactitude de leur réalisation.	B5 – Représenter les processus techniques et les situations avec des dessins d'atelier à l'échelle de manière fonctionnelle à l'aide de coupes et de projections.					
C	Utilisation des matériaux de travail, maintien de l'outillage et des machines	C2 – Travailler les matières précieuses de manière réfléchie et appropriée selon leurs caractéristiques.	C3 – Entretien et maintenir l'outillage personnel ainsi que l'outillage d'atelier de manière autonome afin de garantir leur état irréprochable et éviter un gaspillage de matière.	C4 – Fabriquer des outils spéciaux prêts à être utilisés pour des solutions créatives et, en cas de besoin, modifier des outils existants pour les adapter à un maniement personnel.						
D	Connaissance des pierres précieuses	D2 – Identifier les produits de synthèse à partir de leurs caractéristiques extérieures et les utiliser de manière appropriée selon les propriétés physiques et optiques pour la réalisation de bijoux et objets d'orfèvrerie.								
E	Sécurité au travail, protection de la santé et de l'environnement.	E1 – Reconnaître les dangers existants et assurer la sécurité au travail et la protection de la santé par des mesures adaptées.	E2 – Appliquer les exigences relatives à la protection de l'environnement de manière conforme aux règles par des mesures appropriées.							

Compétences opérationnelles spécifiques à l'orientation « Bijouterie » (Bi) : A4, A5, B2, B3

Compétences opérationnelles spécifiques à l'orientation « Orfèvrerie » (Or) : A4, A5, A7 (Branche spécifique), B2, B3

Compétences opérationnelles spécifiques à l'orientation « Bijouterie » (Fa) : A8 (Branche spécifique)

III. Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigences de la profession est exposé de manière détaillée dans le plan de formation (Partie A, Compétences) dans le cadre de l'échelle taxonomique des objectifs évaluateurs (de C1 à C6).

Adoption et entrée en vigueur :

Le présent profil de qualification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Association Suisse des maisons spécialisées en Horlogerie et Bijouterie

Berne, le 24 novembre 2011

Le président de la commission professionnelle
Peter Loosli

Signé P. Loosli

Le secrétaire de l'ASHB
Marc Alain Christen

Signé M. A. Christen

Le profil de qualification pour le bijoutier du 14 novembre 2011 est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

Berne, le 20 décembre 2011

OFFICE FEDERAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

La responsable du centre de prestations « Formation professionnelle »

Belinda Walther Weger

Signé B. Walther Weger